

## Rachat d'actions propres

Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 29 janvier au 2 février 2018 (inclus)  
Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 avril 2016

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période 29 janvier au 2 février 2018 inclus :

- Au titre du contrat de liquidité : 11 083 actions GBL

Contrat de liquidité						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
29/01/2018	4.833	95,47	94,96	95,82	461.397	En bourse via Euronext
30/01/2018	2.750	95,05	94,80	95,30	261.396	En bourse via Euronext
31/01/2018	1.000	94,85	94,64	95,12	94.849	En bourse via Euronext
02/02/2018	2.500	94,54	94,12	95,44	236.354	En bourse via Euronext, Chi-X, Turquoise, BATS
<b>Total</b>	<b>11.083</b>	<b>95,10</b>			<b>1.053.996</b>	

- Au titre du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL

Programme de rachat d'actions propres						
Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Méthode de négociation / marché
-	-	-	-	-	-	-

Le tableau récapitulatif des acquisitions dans le cadre du programme de rachat d'actions propres depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2009 est disponible sous la rubrique « Action GBL / Rachat d'actions propres » du site internet <http://www.gbl.be>.

Au 2 février 2018, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 5.659.462 actions GBL représentatives de 3,5% du capital émis, dont 2.500 au titre du contrat de liquidité.